

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE**

**SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2016**  
**2016/09**

L'an deux mil seize, le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VELGHE Jacques, Maire.

Nombre	11
Présents	08
Représentées	02
Votants	10
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

**Présents :** VELGHE Jacques, VOISIN Michel, GALTIER Joël, MAROTEAU Stéphanie, FRITSCHÉ Jean-Luc, BOUTET Didier, CARRIOU Eric, MANGERET Delphine,

**Excusés :** BERTHOU Florence, JOUBERT Jérôme, GARNIER Karin.

**Date de convocation :** 21 Novembre 2016

**Secrétaire de séance :** Delphine MANGERET

Madame Karine GARNIER donne pouvoir à Monsieur Jacques VELGHE.  
Madame Florence BERTHOU donne pouvoir à Monsieur Michel VOISIN.

**Délibération n° 34-2016/09**

**OBJET : REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de mettre en place et de communiquer aux abonnés un règlement de service de l'eau les informant des droits et obligations les incombant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le règlement du service de l'eau,
  
- DECIDE l'entrée en vigueur du règlement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, concomitamment à l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'entretien signé par la Commune et le prestataire EBL-SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE,
  
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 30 Novembre 2016

Le Maire,

Jacques VELGHE



Accusé de réception en Préfecture 023-212318604-  
20161128-34201609-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2016  
Date de réception Préfecture : 30/11/2016  
Affichage le : 30/11/2016